

Pierre Blanchot (de l' Association Mennecy et son Histoire)

Histoire des Rues de Mennecy

EDITIC 1994, 115 bd Richard Lenoir, 75011 Paris

(cette société éditrice a été radiée le 7 janvier 2003, le livre est disponible en prêt à la médiathèque de Corbeil)

Rue du CLOS DES ANGLAIS

Il ne faut pas voir dans ce nom une réminiscence toponymique de la guerre de Cent Ans. S'il faut évoquer, à son sujet, une période d'hostilité avec nos voisins d'outre-Manche, c'est le nom de Fachoda qui doit venir à l'esprit plutôt que celui d'Azincourt.

La rue a été tracée, puis construite, à partir de l'automne 1990.

Au milieu du 18^e siècle, l'emplacement est limité par deux chemins parallèles à l'Essonne. Celui qui est le plus près de la rivière est dit « vieux chemin de Villeroy à Ormoy ». L'autre, dit « nouveau chemin de Villeroy à Ormoy », est tracé à une altitude de un à trois mètres plus élevée que le premier. Le nouveau chemin, c'est aujourd'hui la rue du Petit-Mennecy. Entre les deux chemins, se trouve le lieu-dit Pierre-Longue. On y trouve des pièces de terre, mais aucune construction. Entre le vieux chemin et l'Essonne, se trouvent des prés d'où l'on extrait de la tourbe.

Au début du 19^e siècle, on construit là une manufacture de produits chimiques. Elle produit, entre autres choses, de l'alun, de l'eau forte, de l'huile de vitriol. Son directeur en 1816 est Louis-André Crémère. Il sera maire de Mennecy pendant plusieurs années. La rue du Clos-des-Anglais aurait donc dû logiquement s'appeler rue de la Manufacture; mais le nom était déjà pris ! C'est donc un nom apparu dans l'usage à la fin du 19^e siècle qui va être retenu. Voici pourquoi:

En 1850, une partie du vieux chemin est aliénée par la commune de Mennecy à la suite d'un échange fait avec un certain M. Delhumeau. A la suite de cette opération, M. Delhumeau se trouve propriétaire d'un ensemble foncier d'un seul tenant qui s'étend du nouveau chemin de Villeroy à Ormoy (rue du Petit-Mennecy) jusqu'aux bords de la rivière d'Essonne. Ce vaste emplacement comprend en 1873 : parc, jardin d'agrément avec serres, jardin potager et plusieurs pièces d'eau. On y trouve aussi un kiosque et une orangerie. Ce sont là les dépendances d'une très belle maison de campagne.

En 1896, le propriétaire de cet ensemble est M. Charles Kennerley-Hall, docteur en droit. Charles et Charles-Auguste Kennerley-Hall possèdent un cabinet d'avocats qui fonctionne à la fois à Paris, rue de la Paix, et à Londres, place de l'Auberge-Gray. M. Kennerley-Hall est peut-être d'origine anglaise. Quoi qu'il en soit, sa maison de Mennecy est connue localement sous le nom de « maison des Anglais ». A l'échelle du village, c'est l'une des plus huppées.

En 1900, le conseil municipal adopte un projet de distribution d'eau. En même temps que les canalisations d'eau, on établit aussi des bouches d'incendie. Les sapeurs-pompiers se frottent les mains. Mais les meilleures décisions ont aussi leurs effets pervers. Distribuer de l'eau sous pression, c'est aussi augmenter le débit des eaux usées.

M. Kennerley-Hall va en subir les conséquences. Du moins le prétend-il. En face de sa maison, on a installé, en 1902, une bouche d'incendie. En 1908, cette bouche fuit. De plus, une importante laiterie, tenue par MM. Cumminge et Piatier et installée non loin de là, rejette à la rue ses résidus. La laiterie traite 3000 litres de lait par jour. Les rejets sont abondants et nauséabonds. Entraînés par la déclivité du terrain, ils se retrouvent dans l'égout de M. Kennerley-Hall, engorgeant les canalisations, envahissant les sous-sols et détériorant les soubassements.

M. Kennerley-Hall fait intervenir un entrepreneur pour nettoyer les égouts à hauteur de sa maison. Les émanations sont si malsaines qu'un ouvrier y trouve la mort. *« Tout ceci est la faute de la commune ! tonne M. Kennerley-Hall, elle a augmenté les débits à évacuer sans changer l'état ancien des égouts ! »*

— M. Kennerley-Hall nous chante une bien étrange ritournelle, répond le conseil municipal, *l'égout dont il nous parle n'a pas la charge d'évacuer les eaux usées, puisqu'il s'arrête aux limites de sa maison ! »*

Néanmoins, la commune répare la fuite de la bouche d'incendie et fait établir une cuve à sable pour épurer les rejets de la laiterie. Elle s'efforce parallèlement de faire un arrangement amiable avec M. Kennerley-Hall.

Mais celui-ci veut aller en justice. Il réclame 76149 francs d'indemnité alors qu'il a payé la propriété 70 000 francs en 1895. Des experts sont nommés. Ils rendent leur rapport en 1909. Que croyez-vous qu'il arriva ?

La commune fut condamnée. Seulement à un paiement de 5759 francs, c'est vrai, mais condamnée tout de même...

M. Kennerley-Hall n'est pas satisfait. En 1911, il se pourvoit en Conseil d'Etat. A cette époque le vénérable tribunal est déjà très encombré. La déclaration de guerre n'accélère pas les choses. La cause est jugée en 1917. La commune doit payer 13 547 francs. Elle est hors d'état de déboursier une telle somme. En septembre 1918, elle souscrit un emprunt pour faire face à sa dette. Elle mettra 30 ans à rembourser la somme et ses intérêts. Nous serons alors en 1948. C'était hier!

La guerre commune de Mennecy-Kennerley-Hall a duré 11 ans. Elle a coûté un mort, beaucoup de soucis et 30 années

de finances locales obérées. M. Kennerley-Hall, pour sa part, a tout lieu d'être satisfait. Il a gagné son procès et, récompense posthume, le nom de sa propriété se voit aujourd'hui inscrit sur une plaque de rue.

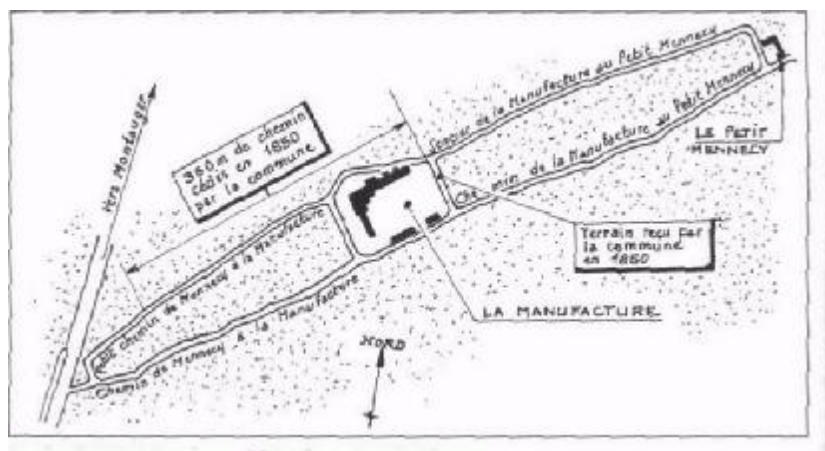
« Voulez-vous que je vous dise, ma bonne dame ; à Mennecey nous ne sommes vraiment pas rancuniers ! »

Chemin de la MANUFACTURE

En parcourant ce chemin aujourd'hui, on ne trouve trace de la manufacture que sur les plaques de rue.

L'établissement qui a donné son nom au chemin voit le jour au tout début du 19^e siècle. Il produit, en 1812, « *eau forte, alun, huile de vitriol et autres produits chimiques. Il appartient à MM. Crémière l'ainé et Violet* »¹⁰. Comme c'est alors le seul établissement de cette importance à Mennecey, tout le monde l'appelle : la manufacture. Elle est moins connue, certes, que la prestigieuse manufacture de porcelaine tendre. Elle a cependant une grande importance parce qu'elle provoque l'arrivée à Mennecey de nouveaux habitants, surtout des ouvriers, qui modifient la composition d'une population jusque là essentiellement agricole et artisanale.

En 1816, Louis André Crémière est toujours propriétaire de la manufacture lorsqu'il est nommé maire de Mennecey. En 1829, l'établissement semble avoir diversifié ses activités puisqu'en plus de « *divers produits chimiques* », il fabrique « *une grande quantité de gaz hydrogène qui sert à l'éclairage de Paris* »¹¹. C'est une véritable usine qui occupe, dans sa partie principale, un emplacement d'un hectare environ contenant les bâtiments de fabrication et de magasinage. Tout cet espace est limité par quatre chemins.



Le chemin de la Manufacture sur le plan cadastral de 1823

Deux d'entre eux sont perpendiculaires à l'Essonne. Ils ont été créés pour faciliter l'exploitation de l'usine. Celui qui est du côté amont disparaîtra avec la manufacture. Celui qui est du côté aval deviendra chemin communal comme on va bientôt le voir.

Les deux autres chemins sont parallèles à l'Essonne. Celui qui est au sud est devenu la rue du Petit-Mennecey. Celui qui est au nord borde de grands espaces qui s'étendent jusqu'aux rives de l'Essonne. Il y a là des prés d'où l'on extrait de la tourbe. Le cadastre de 1823 montre que des canaux y ont été creusés.

Les environs de la manufacture ne ressemblent pas, dans la première partie du 19^e siècle, au classique village du « bon vieux temps », mais bien plutôt à un secteur de banlieue industrielle, humide et malsaine.

En 1850, la commune fait un échange avec M. Delhumeau. Elle lui cède 360 mètres du petit chemin de Mennecey à la Manufacture. En contrepartie, elle reçoit, outre une soulte de 1 000 francs, un terrain de 58 mètres de long et 4 mètres de large. C'est sur ce terrain que l'on a construit le débouché de notre actuel chemin de la Manufacture.

Vers 1950, l'extrémité du chemin avoisinant Ormoy est raccourcie d'une dizaine de mètres environ à la suite d'un arrangement entre la commune et la famille Daber.

Après ces deux opérations, il ne reste plus du chemin d'origine que la partie qui est parallèle à l'Essonne. Ce chemin initial existait depuis longtemps, probablement même depuis très longtemps. Le plan-terrier de 1751-1759 l'appelle « vieux chemin de Villeroy à Ormoy », pour le distinguer du « nouveau chemin de Villeroy à Ormoy », aujourd'hui rue du Petit-Mennecey. Entre les deux chemins se trouve le lieu-dit « Pierre-Longue ». Ces deux mots sont l'exacte traduction des deux mots celtiques *men* (= pierre) et *hir* (= longue). Il y eut donc là un mégalithe, une pierre levée, ce qui implique une

présence humaine à l'époque préceltique. L'endroit semble voué à l'Antiquité puisqu'un lieu-dit tout proche est appelé « les Romaines ». C'est pourquoi nous voyons dans l'ancien chemin de Villeroy à Ormoy la survivance d'un chemin gaulois ou préromain qui serpentait le long de l'Essonne, en limite des zones inondables, sur les plus proches terrains stables. Le coude à angle droit du côté Ormoy a vraisemblablement été fait lorsque le village d'Ormoy a été clos de murs. Le chemin a alors été détourné pour rejoindre la porte ouest d'Ormoy. Auparavant, on peut supposer qu'il se poursuivait directement par la partie de la rue du Four qui est dans son prolongement. Ceci confirme l'ancienneté du chemin de la Manufacture.

Le vieux chemin a peut-être connu son heure de gloire il y a plus de 2 000 ans, lorsque les légions romaines de *Labienus* durent reculer devant les Gaulois de Camulogenos et la traîtrise des marais de l'Essonne.

Aujourd'hui, ces fracas guerriers sont bien oubliés et ce qui reste du *chemin* garde un aspect campagnard et tout à fait paisible.

La manufacture n'est plus. Le vieux chemin n'est presque plus.

« Gaulois, mes frères, coupez vos moustaches et implorez vos dieux ! Le ciel vous est bel et bien tombé sur la tête !

« Là où les Romains ne sont pas passés, les Romaines se sont installées ! »

Rue du PETIT-MENNECY

Quand on circule dans cette rue aujourd'hui, on y trouve tout au long villas et pavillons. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Au 18^e siècle, elle ne comporte encore aucune construction, sauf une demi-douzaine de maisons couvertes de chaume, agglutinées au côté ouest du village d'Ormoy et que rien ne sépare de lui, sinon une immatérielle limite de paroisse. C'est ce groupe de maisons que l'on appelle le Petit-Mennecy. Dans le langage de la topographie, c'est un écart.

Cette curieuse disposition semble liée, d'une part à l'emplacement du vignoble de Mennecy, qui vient mourir sous les murs d'enceinte d'Ormoy (il est plus commode pour le vigneron d'habiter à proximité d'Ormoy), d'autre part à l'alimentation en eau, qui agglutine les habitants autour des puits existants.

Les habitants du Petit-Mennecy sont de petits vigneron. Faire creuser un puits dépasse leurs modestes moyens. On en a la preuve en lisant une pétition demandant à la commune de Mennecy de faire établir un puits chez un certain M. Edme lequel offre le terrain nécessaire. « *Cette demande est basée sur ce qu'aucun des signataires ne possède de puits et qu'ils sont obligés d'aller à celui commun se trouvant sur la commune d'Ormoy qui est laissé à titre gracieux* » Or, cette pétition date de 1893, il y a tout juste un siècle ! Pour aller de Villeroy au Petit-Mennecy, on utilise jusqu'au 18^e siècle un chemin unique dont une partie subsiste aujourd'hui dans le chemin de la Manufacture. A l'emplacement de la rue du Petit-Mennecy ou à proximité immédiate, il n'y a alors qu'un sentier, nommé sentier Rublin, qui permet la desserte et l'exploitation du vignoble environnant. Dans les premières années du 18^e siècle, un nouveau chemin est créé, plus court et plus éloigné des zones inondables. La date exacte de la construction n'est pas connue, mais elle se situe avant 1728, puisqu'un acte de cette année-là parle d'un terrain tenant d'un bout à l'ancien chemin allant du Petit-Mennecy à Villeroy et d'autre bout au nouveau chemin allant du Petit-Mennecy à Villeroy. Un plan de 1755 montre que le nouveau chemin débouche, côté Ormoy, non pas comme aujourd'hui, mais une vingtaine de mètres plus haut, dans la rue Jean-Jaures. Nous ne savons ni quand ni pourquoi on est revenu à la situation actuelle.

C'est sous le Premier Empire que le chemin voit s'élever, du côté Mennecy, des constructions à caractère industriel, notamment une fabrique de tourbe carbonisée et une manufacture de produits chimiques (voyez à Manufacture). Ces établissements se maintiennent dans la première partie du 19^e siècle puis sont remplacés, toujours du même côté, par une importante laiterie et par une fabrique de fleurs artificielles. Ces entreprises utilisent la main d'oeuvre locale et créent aussi un afflux de population ouvrière.

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1865, c'est un autre type de population que l'on voit s'installer. Des résidences bourgeoises se construisent. Ce sont souvent des maisons de campagne désormais facilement accessibles depuis Paris (voyez à Clos des Anglais). La verdure de la vallée est appréciée des citadins. L'Essonne et les marais permettent des parties de pêche.

C'est en partie pour ces raisons qu'en 1906, le professeur Auguste Béhal s'installe dans une maison dite « Le château de la Fresnaye », côté Ormoy cette fois. Membre de l'Académie de Médecine, président de l'Institut, grand officier de la Légion d'honneur, Auguste Béhal est un personnage attachant et original (il y a quarante chats en liberté dans le jardin. le salon et les chambres). Auguste Béhal aimera tant Le Petit-Mennecy qu'il y restera jusqu'à sa mort, en 1941.

Depuis cette époque, l'écart de Mennecy redresse fièrement la tête. Lui que l'on disait petit depuis si longtemps, il a maintenant son grand homme.

UTILISATION, FABRICATION DE L'ALUN

L'alun est un minéral d'un grand usage dans les arts. Incorporé au papier, il l'empêche de boire en formant un vernis qui ne permet pas à l'encre liquide de pénétrer dans la pâte. Il est employé pour conserver les poils aux pelleteries, pour retarder la putréfaction des matières animales, pour donner de la fermeté au suif des chandelles.

La chirurgie s'en sert à l'état d'alun calciné pour ronger les chairs ; la médecine le prend comme astringent. Mais c'est surtout dans les teintures que son emploi est à la fois le plus important et le plus étendu : il forme le principal mordant que le teinturier ait à sa disposition pour fixer les couleurs sur les étoffes.

L'emploi du mordant est, comme l'on sait, une des bases de l'art du teinturier ; les matières colorantes ont rarement une grande affinité pour la substance organique à laquelle on veut les fixer ; la plupart d'entre elles seraient entraînées par l'eau des lavages, et l'étoffe se déteindrait promptement, si l'on ne se servait de certains intermédiaires qui, ayant à la fois une affinité vigoureuse et pour les fibres organiques du tissu et pour les matières colorantes, servent de lien entre les uns et les autres, en fixant d'une manière indestructible la couleur sur l'étoffe. Ce sont ces intermédiaires qui ont reçu le nom énergique de mordants : les oxydes d'étain et de fer, le tan, et surtout l'alumine qui entre dans l'alun, sont les substances qui réussissent le mieux.

L'alun était également exporté vers certains pays d'Asie où on l'utilisait dans la préparation des tapis d'Orient. Le mégis, bain de cendre et d'alun qui était employé pour mégir les peaux, donna son nom au mégisseur, qui mégit les peaux, c'est-à-dire prépare les peaux blanches - peaux de mouton et autres peaux délicates - qui servent à faire des gants ou qui doivent conserver leurs poils. Il servait également à l'amendement des vignobles croissant nombreux autrefois au flanc des collines mosanes, ou encore dans la préparation du plâtre comme durcisseur.

L'alun est un sel blanc, d'une saveur astringente, formé d'acide sulfurique, d'alumine, de potasse ou d'ammoniaque ; pour employer le langage chimique, c'est un sulfate double composé de sulfate d'alumine uni à un sulfate alcalin de potasse ou d'ammoniaque. Au sulfate double d'alumine et de potasse est réservé spécialement le nom d'alun ; si l'on veut désigner l'autre, on emploie le terme d'alun ammoniacal. Les savants ont reconnu seulement vers 1750 que l'alun contenait une terre (l'alumine) exactement semblable à celle qui fait la base de toutes les argiles ; la présence de la potasse et la véritable composition du sel n'a été reconnue que plus récemment encore, par Vauquelin et Chaptal. C'est de cette époque surtout qu'il fut possible à un grand nombre de fabricants nationaux de s'affranchir d'un tribut onéreux payé à des étrangers, en préparant eux-mêmes de toutes pièces l'alun dont ils avaient besoin.

L'alun se produit naturellement en plusieurs lieux, où il se forme par la réaction des substances sulfureuses, alumineuses et alcalines. Il effleurit à la surface du sol mêlé avec d'autres terres ; on le trouve ainsi abondamment dans les déserts de l'Égypte, en quelques localités de Bohême et de Saxe. Il existe encore de la même manière près de certains volcans, dans le royaume de Naples, dans l'archipel de la Grèce, à la Guadeloupe ; enfin il se forme dans des houillères embrasées.

On peut aussi obtenir l'alun en traitant convenablement les substances minérales connues sous le nom d'alunites, qui renferment les éléments constitutifs de l'alun. C'est ainsi que les pays favorisés de ces substances, la Hongrie, et surtout la Tolfa dans les États Romains, produisent le sel estimé qu'elles livrent au commerce. Né à Caen en 1773, Hippolyte-Victor Collet-Descotils, ingénieur en chef au corps royal des mines, membre de l'Institut d'Égypte, et de plusieurs Académies et Sociétés savantes, fut chargé en 1813 d'aller inspecter et organiser les célèbres mines d'alun de la Tolfa.

La Syrie a conservé pendant longtemps le privilège exclusif de fabriquer l'alun, dans la ville de Rocca d'où provient la dénomination d'alun de roche. Vers le quinzième siècle l'Europe disputa à l'Orient les bénéfices de la fabrication, qui fut bientôt établie dans toute l'Italie. D'autres exploitations s'élevèrent successivement en Allemagne et en Espagne.

Il s'en établit une en Angleterre vers l'an 1600 : les produits en sont impurs, contenant, outre une quantité de sulfate de fer plus considérable que ceux des autres contrées, une matière animale huileuse. Néanmoins, la découverte d'une localité propre à la fabrication de l'alun fut considérée en Angleterre comme fort intéressante ; elle fut due à sir Thomas Chaloner. Dans un voyage en Italie, ce gentilhomme, parcourant la Solfatarra, avait soigneusement examiné le mode de fabrication et les

substances minérales que fournissait le sol ; il s'était particulièrement attaché à reconnaître le caractère du terrain et les effets de la végétation ; n'examinant au reste, dit-on, toutes ces choses que par suite de ses habitudes d'observation et sans nourrir aucune arrière-pensée.

Quelques années après, en passant dans les environs de Guisborough, sir Thomas Chaloner observa, dit Camden, que la verdure des arbres y était d'une nuance plus faible qu'ailleurs ; que les chênes poussaient de fortes racines, mais ne les enfonçaient pas profondément en terre ; que le sol était formé d'une argile blanchâtre, marbrée de plusieurs couleurs jaunâtres et bleues ; enfin, il reconnut par une foule d'indices que le pays était doté d'une mine d'alun. Il se passa longtemps avant que les procédés industriels les plus convenables à la nature de la mine fussent définitivement trouvés ; les difficultés de détails ne furent entièrement levées que par l'assistance de Lambert Russell et de deux ouvriers français de La Rochelle.

En 1767, Jean-Étienne Guettard et l'un de ses élèves les plus brillants, Antoine-Laurent Lavoisier, fondateur de la chimie moderne, entamèrent ensemble une expédition scientifique dans les Vosges. Ils entreprirent de former à Ronchamps une fabrique d'alun, et voici comme on opérait selon eux : « on concassait grossièrement le schiste alumineux, et on en formait de longues planches ou couches pyramidales, disposées en toit par le haut ; on entremêlait avec ce schiste des morceaux de charbon de terre, et on ménageait du jour pour la circulation de l'air. Lorsque tout était ainsi disposé, on mettait le feu au tas, et on laissait la masse s'affaisser et s'éteindre d'elle-même, ce qui n'arrive que quand tout le charbon de terre est consumé.

« Il se dégage beaucoup de soufre dans cette opération, et ce soufre était perdu lorsque nous visitâmes cette fabrique ; mais on se proposait de le recueillir dans la suite, et d'en tirer parti. Lorsque le schiste a été ainsi calciné, on le transporte dans de grands bassins carrés, creusés dans la terre et revêtus de planches, dans lesquels on le lessive en remuant avec un ringard ; de ces fosses, l'eau est conduite, par des canaux de bois, dans de grands réservoirs où elle s'épure, après quoi elle tombe dans des chaudières de plomb très épais, qui forment des carrés très allongés; la liqueur est rapprochée, dans ces chaudières, jusqu'à ce qu'elle soit au point de cristallisation ; enfin on la met à cristalliser dans de grandes caisses de bois. »

Vitriol

Le vitriol, quand il est très pur, est sans odeur ni couleur. Il ressemblerait à s'y méprendre avec l'eau normale, si ce n'était son onctuosité, qui s'approche de celle de l'huile. D'ailleurs, on l'appelle également huile de vitriol.

La fabrication du vitriol intervient en deux phases :

- la combustion de soufre
- la distillation pour purification

La combustion du soufre

On mélange du soufre avec une petite quantité de salpêtre et on enflamme de tout. On récupère les vapeurs dans une chambre de plomb dans laquelle on aura au préalable placé une petite quantité d'eau de sorte qu'elle en couvre tout le fond. Les vapeurs qui se rassemblent dans la chambre de plomb s'unissent à l'eau pour former le vitriol.

Cependant, ce vitriol, au sortir de la chambre de plomb, n'est pas dans un état concentré et est mêlé à une certaine quantité d'eau surabondante. De plus, il a une odeur désagréable, preuve qu'il contient des impuretés. C'est pourquoi on procède ensuite à une distillation.

La distillation

Si on laisse le vitriol quelque temps exposé à l'air, l'odeur se dissipe, mais on se sert d'un autre moyen pour lui ôter cette odeur et pour le priver en même temps d'une partie de l'eau surabondante, en le distillant. La distillation du vitriol exige une attention particulière. En effet, on dispose la cornue de distillation comme indiquée dans la figure suivante et non pas placée directement sur un fourneau et chauffée par-dessous, car les soubresauts de la solution pendant l'ébullition briseraient la cornue.

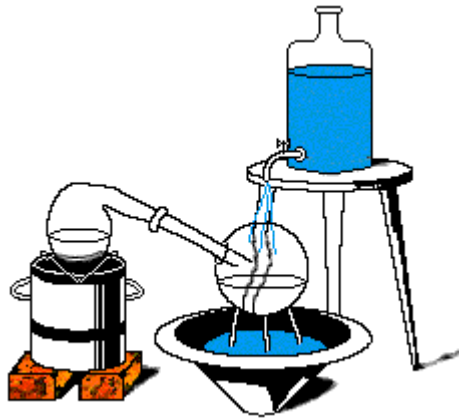


Montage pour la distillation de l'eau forte

Elle repose sur une grille renfermée dans un système de briques, le col de la cornue est engagé dans le récipient assez avant pour que l'eau en distillant, ne coule pas le long des parois. On entoure la panse de la cornue de charbons rouges, en ayant soin de n'en pas mettre en dessous. Il convient aussi de déposer la cornue sur la grille en la faisant reposer sur un couvercle de creuset retourné. Il convient également d'isoler le récipient final du col de la cornue, afin qu'il ne s'échauffe point, ou du moins peu. Il ne sert à rien de le refroidir, et ce serait même dangereux, car on pourrait faire éclater le verre en raison des différences de températures. Il ne sert à rien de le refroidir, donc, car le vitriol bout à une température très élevée et ses vapeurs se condensent facilement d'elles-mêmes d'une manière complète une fois arrivées dans le récipient collecteur, et déjà dans le col de la cornue. Il va sans dire que l'on ne réceptionne pas les eaux de tête (le liquide qui coule en premier) car c'est de l'eau pure et elle diluerait le vitriol qui coule par la suite.

L'Esprit de Nitre ou Eau Forte

On introduit 1 part de salpêtre que l'on mélange à 2 parts d'huile de vitriol. On chauffe le mélange dans une cornue et on récupère l'esprit de nitre qui s'échappe sous forme de vapeurs blanches très irritantes. C'est pourquoi le flacon récepteur est aspergé en permanence d'eau fraîche : afin d'améliorer la condensation de l'esprit



Montage pour la fabrication de l'esprit de nitre

Un petit mot sur le salpêtre

Le salpêtre est un sel que l'on découvre dans les caves de certains endroits. De façon générale, on le trouve dans tous les lieux habités, dans les écuries, les étables, sur les murs des habitations jusqu'à une hauteur de 2 à 3 mètres car l'humidité est une des conditions de sa formation. On le reconnaît à sa saveur piquante et amère et au fait que, déposer sur du fer, on observe l'apparition de rouille. Il faut faire attention en le manipulant, car lorsqu'il est sec, il peut s'enflammer rapidement à la moindre source de chaleur